

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 27 octobre 2017

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	7
- votants	7
- absents	4
- exclus	0

Délibération n° CM27102017-07	
<u>OBJET</u>	
Révision	des
conditions et tarifs	de location de la
de location de la	salle des fêtes

L'an deux mille dix-sept, le 27 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Étaient présents : AURIERES Raymond, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, HEISER Bénédicte LACOUT Guy, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient absents/excusés : BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC, FERRAND Michel, ROUANET Pascal,
Madame Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la salle des fêtes étant terminés, il convient de revoir les conditions et tarifs de location de celle-ci.

TARIFS de location	Habitants de la commune Du vend 12 h au lundi 10 h	Habitants hors de la commune Du vend 12 h au lundi 10 h
Forfait location	120 €	300 €
Chauffage	80 €	80 €
Cautions (restituée selon état des lieux)	800 €	800 €

Tarifs des dégradations éventuelles :

Plaques de plafond	20 €
Electroménager	Selon facture de l'intervenant en réparation
Murs : Salissures	10 €
Tables	120 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'appliquer ces tarifs à compter des **réservations** de novembre 2017.

Les conditions de location sont définies dans le contrat de location.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 30/10/2017.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 31/10/2017
et publication ou
notification
du 31/10/2017

Le Maire,
Raymond AURIERES.